



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 200) — *Loi modifiant la Loi sur les services de santé et la Loi sur l'assurance-maladie/The Health Services Amendment and Health Services Insurance Amendment Act;*

(M. GERRARD)

(N° 202) — *Loi sur la présentation d'excuses/The Apology Act.*

(M. GERRARD)

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre de l'Infrastructure et des Transports à agir et à envisager la construction de voies de virage en vue de réduire le danger qu'entraîne l'accès des véhicules à Brandon Hills Estates où résident 85 personnes. (B. Carter-Squire, B. Clark, D. Smith et autres)

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Services à la famille et du Logement envisage de repourvoir les postes de travailleur social à Lynn Lake en vue de fournir rapidement les services nécessaires dans le nord-ouest du Manitoba et qu'il envisage de faire des pressions pour que la Cree Nation Child and Family Caring Agency paie au Centre de l'amitié de Lynn Lake les montants qu'elle lui doit afin que la maison d'hébergement et le foyer d'accueil désignés puissent reprendre leurs activités régulières et que la population continue à profiter de ces services. (D. Hrechka, G. Sarchuk, U. Linklater et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre de l'Infrastructure et des Transports à envisager l'établissement d'une zone de limitation de vitesse sur le tronçon de la route provinciale à grande circulation n° 2 qui longe le village de Glenboro. (H. Nelson, S. Bjornson, D. Williamson et autres)

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre et son gouvernement néo-démocrate à envisager d'assurer un système de transport rapide à Winnipeg le plus tôt possible. (D. Bittle, S. James, S. Stefanyshyn et autres)

Mardi 12 juin 2007

Le président dépose le rapport annuel du Bureau du protecteur des enfants pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2006.

(Document parlementaire n° 8)

M. le *ministre* CHOMIAK dépose :

le rapport annuel que prévoit la *Loi sur les pratiques de commerce discriminatoires* pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007;

(Document parlementaire n° 9)

le rapport annuel de la Cour provinciale pour les exercices qui se sont terminés les 31 mars 2005 et 2006.

(Document parlementaire n° 10)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. SCHULER, M^{me} MARCELINO ainsi que MM. BRIESE, SARAN et LAMOUREUX font des déclarations de député.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hicke